



**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION

2020



# Sommaire

## Présentation générale

- **Le territoire**
- **La compétence du Grand Dax**

## Indicateurs techniques

- **Synthèse de la collecte**
- **Analyses détaillées des différents modes de collecte**
- **Programme Local de Prévention des déchets**

## Indicateurs financiers

- **Synthèse des dépenses et des recettes**
- **Les dépenses**
- **Modalités de financement et de recettes**



# Présentation générale

# LE TERRITOIRE

## Fiche d'identité

### Les 20 communes adhérentes au Grand Dax



Les 20 communes membres ont transféré au Grand Dax l'ensemble de leur compétence d'élimination et de valorisation des déchets des ménages.

Le Grand Dax exerce la compétence collecte des déchets ménagers depuis 1997 (SIVOM du Pays Dacquois).

La compétence transport et traitement des déchets est transférée au SITCOM Côte Sud des Landes.

# LA COMPETENCE DU GRAND DAX

## Rappel de la réglementation

L'organisation de la compétence « collecte » et « traitement » des déchets des ménages est prévue par l'article L 2224-13 du CGCT modifié par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 - art. 71 (loi MAPTAM). Ainsi, il est clairement énoncé que la gestion et l'élimination de déchets par les collectivités se ventilent en 3 compétences : la compétence « collecte », la compétence pour les « opérations de transport, de transit ou de regroupement » et la compétence « traitement ».

Notons que les opérations de transport, de transit ou de regroupement se situant à la jonction de la collecte et du traitement, peuvent être intégrées à l'une ou l'autre de ces parties de la compétence.

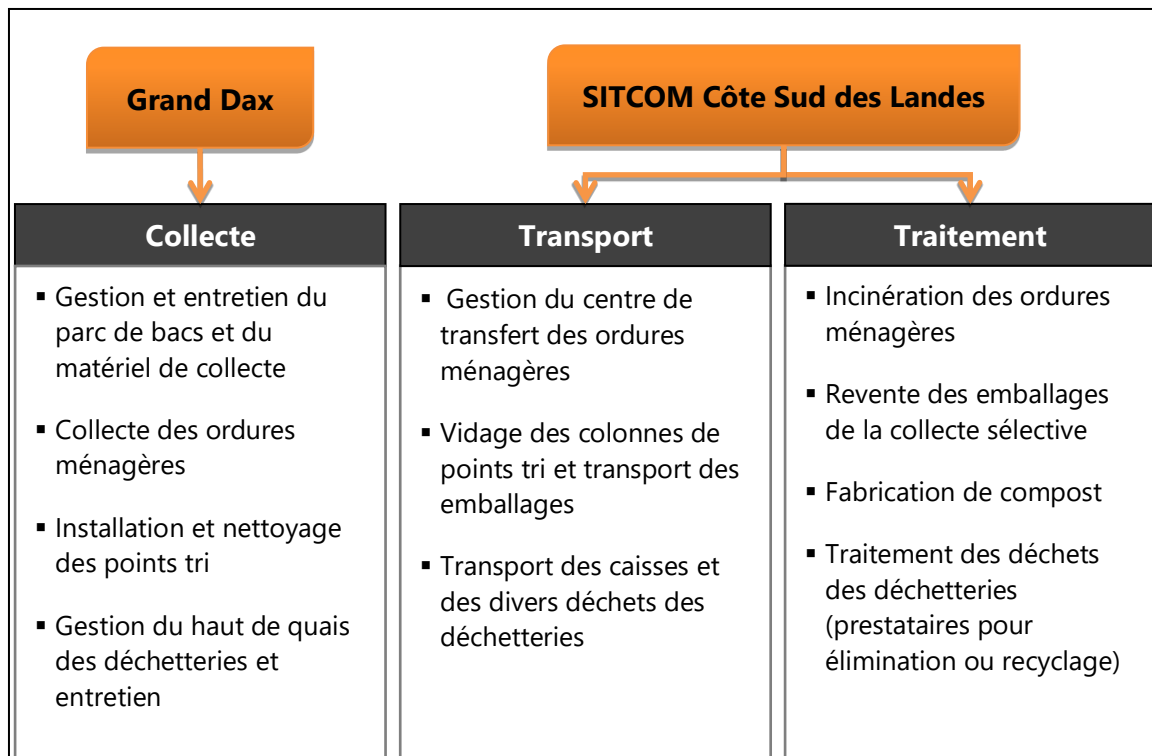
## Les compétences du Grand Dax

Les communes membres du Grand Dax ont transféré à la Communauté la compétence collecte et traitement des déchets. En cascade, le Grand Dax a transféré le 1<sup>er</sup> janvier 2004 la partie de la compétence



constituant le transport et le traitement des déchets au SITCOM Côte Sud des Landes. Avec ce transfert de compétence, le SITCOM assure au nom du Grand Dax :

- Le transport des déchets collectés vers leur lieu de traitement ;
- Le traitement (valorisation matière, valorisation énergétique ou stockage) de l'ensemble déchets du Grand Dax (ordures ménagères, emballages ménagers et déchets des déchetteries) ;
- La contractualisation avec les Eco-organismes pour le soutien aux filières de tri.







# Indicateurs techniques

# SYNTHESE DE LA COLLECTE 2020

En 2020, le Grand Dax a collecté **52 924 tonnes** de déchets. Ces 52 924 tonnes sont ventilées en deux catégories :

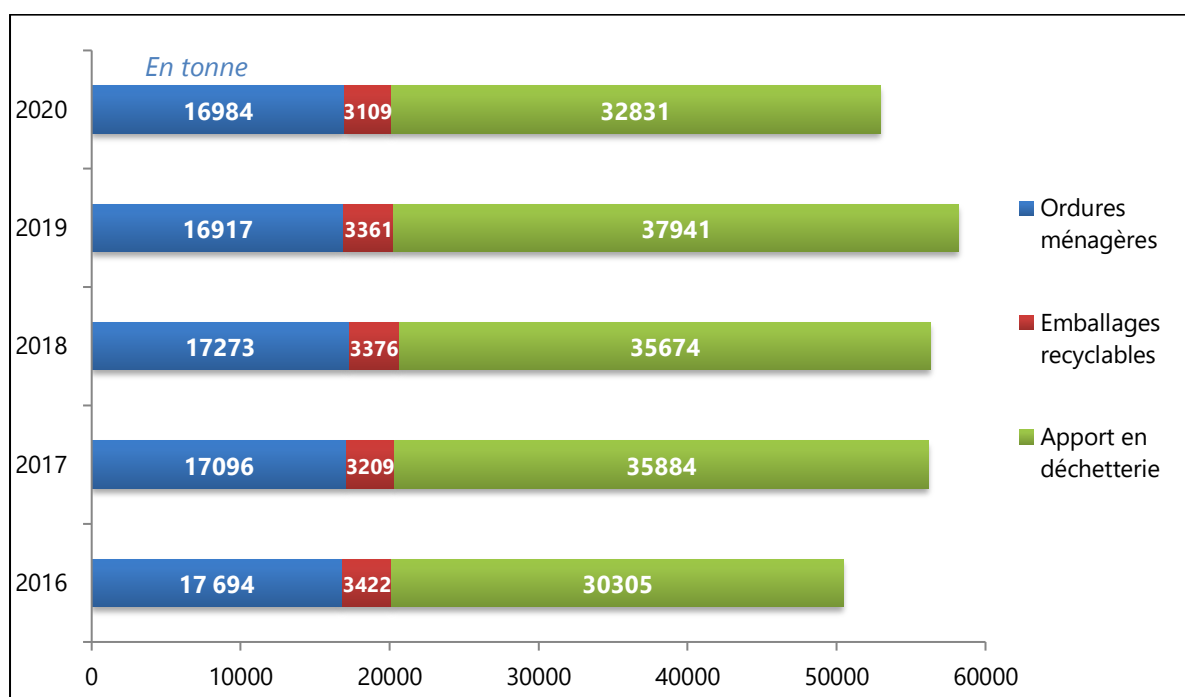
- La **collecte des Ordures Ménagères et Assimilées (20 093 tonnes, soit 38% de la collecte totale)**. Elle regroupe la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et assimilées et la collecte des déchets d'emballages ménagers via des points d'apport volontaire.
- La **collecte via les déchetteries (32 831 tonnes, soit 62% de la collecte totale)**. Cette collecte inclut les déchets collectés via les 4 déchetteries du territoire, les cartons des professionnels et les objets encombrants. Ces deux derniers types de déchets sont collectés en porte-à-porte puis amenés en déchetteries.

## Evolution de la production de déchets

En 2020, **52 924 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) ont été collectées**. Cela représente une augmentation des déchets collectés de 4.9% en 5 ans. Cependant, par rapport à 2019, les quantités totales de déchets ont diminué de 9.1%.

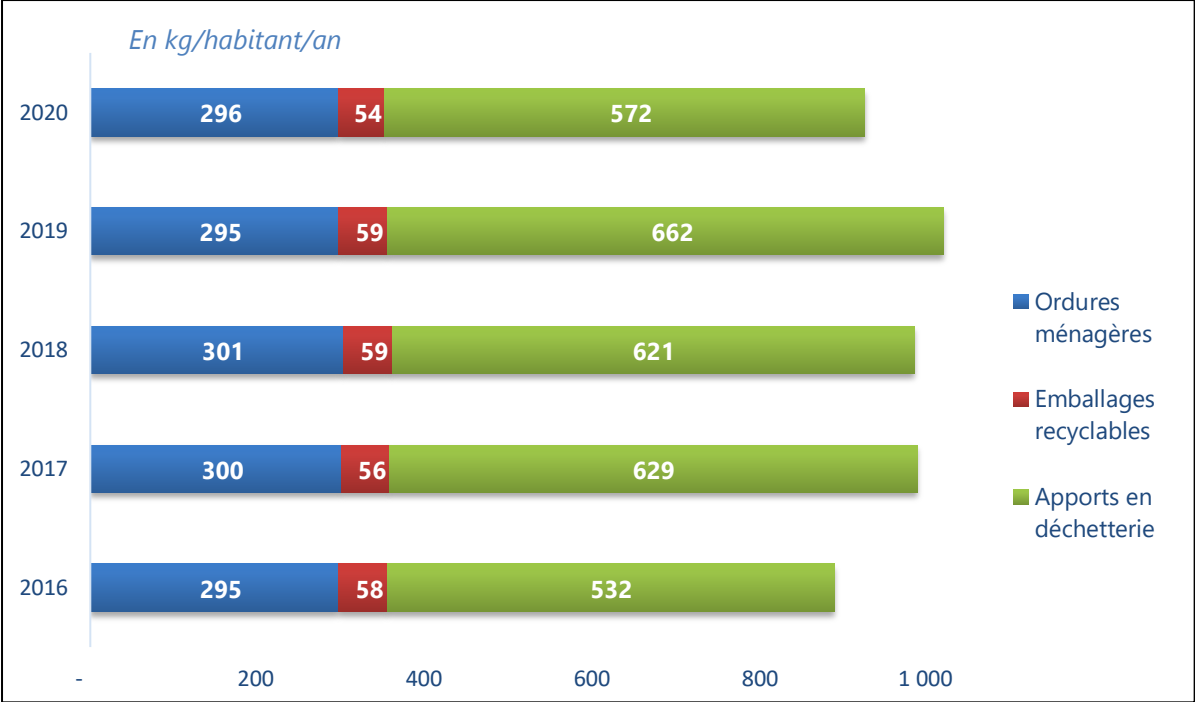
Cette augmentation, entre 2016 et 2020, est due à des apports plus importants en déchetteries, où nous constatons une **augmentation de 8% des apports sur cette période**. En revanche, les quantités de déchets issus de la collecte des Ordures Ménagères et Assimilées (ordures ménagères + collecte sélective) sont en léger recul (-0.3% entre 2016 et 2020).

Figure 1 : Evolution des quantités de DMA collectés



Par ailleurs, il ressort que le ratio de collecte des DMA par habitant a augmenté de 4% entre 2016 et 2020 mais a diminué de 3% entre 2018 et 2019. Il atteint **922 kg/hab en 2020** contre 885 kg/hab en 2016.

Figure 2 : Evolution des ratios de collecte des DMA



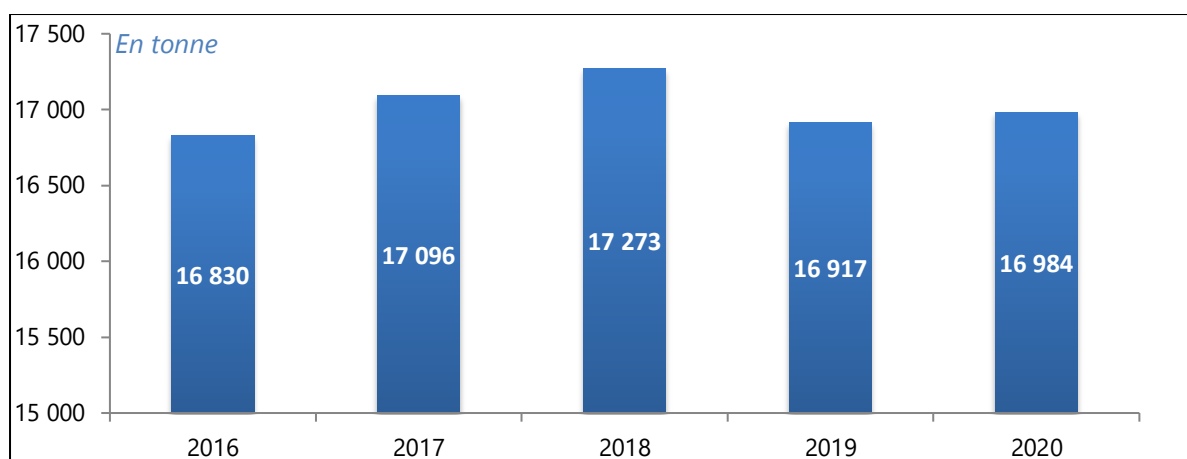
# ANALYSES DETAILLEES DES DIFFERENTS MODES DE COLLECTE

## La collecte des ordures ménagères

En 2019, la collecte des Ordures Ménagères résiduelles s'élève à **16 984 tonnes**. Cela représente une diminution de 154 tonnes par rapport à 2016 et de 67 tonnes par rapport à 2019.

Ainsi **en 2020**, un habitant du Grand Dax a **produit 296 kg** d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) contre 295 kg en 2016.

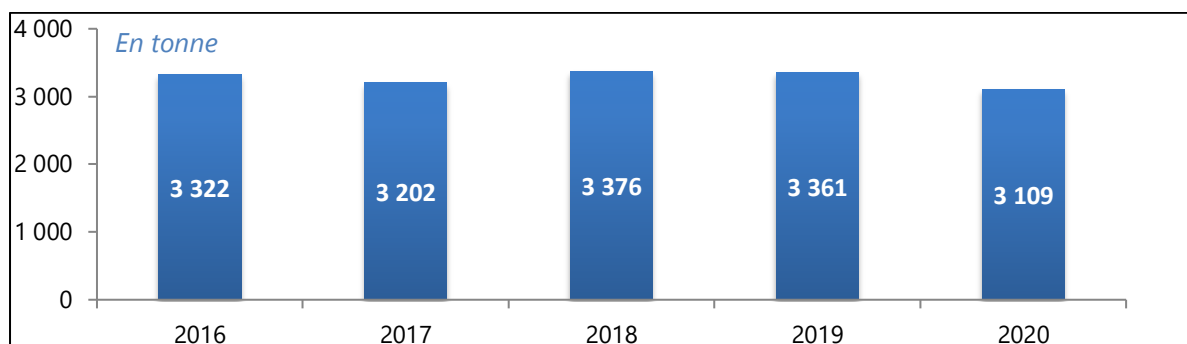
Figure 3 : Evolution des quantités d'ordures ménagères collectées en porte à porte



## La collecte en apport volontaire des emballages ménagers

En 2020, les quantités de déchets issues de la collecte sélective ont significativement diminuées : moins 7.5% entre 2016 et 2020.

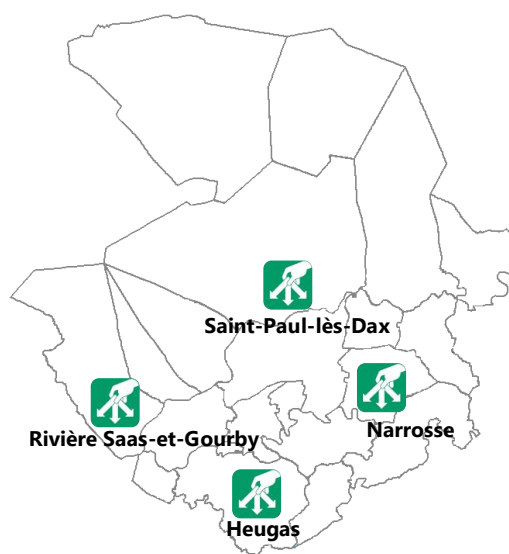
Figure 4 : Evolution des quantités des déchets issus de la collecte sélective



## Les apports en déchetteries

### Présentation

La communauté d'agglomération met à disposition des habitants du territoire 4 déchetteries (Narrosse, Heugas, Saint-Paul-lès-Dax et Rivière Saas-et-Gourby).



#### Déchets acceptés



#### Déchets refusés

Ordures ménagères, carburants liquides, éléments entiers de carrosserie de voiture ou de camions, cadavres d'animaux, produits explosifs, inflammables ou radioactifs, déchets anatomiques ou infectieux, déchets hospitaliers, bâches agricoles.

### Les horaires

#### Narrosse

Du lundi au samedi  
9h à 12h et 14h à 18h  
8h30 à 12 h et 13 h 15 à 18 h 30 (été)

#### Saint-Paul-Lès-Dax

Du lundi au samedi  
9h à 12h et 14h à 18h  
8h30 à 12 h et 13 h 15 à 18 h 30 (été)

#### Heugas

Les lundis, mercredis et samedis  
de 14h à 18h

#### Rivière Saas-et-Gourby

Du lundi au samedi  
9h à 12h et 14h à 18h

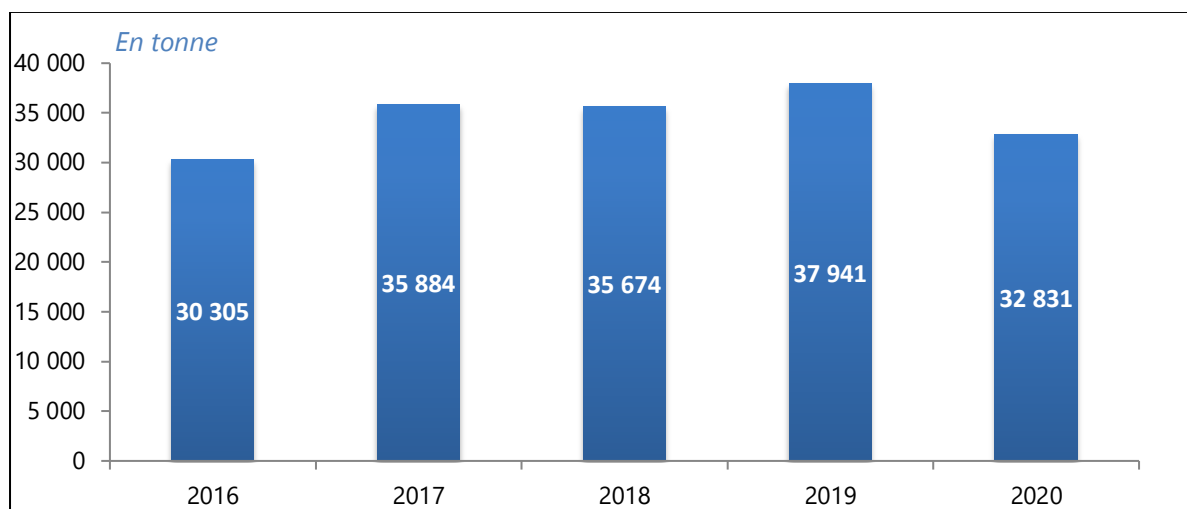
### Accès aux professionnels

Les déchetteries du territoire sont ouvertes exclusivement aux professionnels qui s'acquittent de la Redevance Spéciale. Ceux-ci y ont accès dans les mêmes conditions que les particuliers (limite de 2m<sup>3</sup> par jour, accès limité aux véhicules légers, attelés d'une remorque et des utilitaires d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes, non attelé).

## Tonnages collectés

En 2020, le Grand Dax a collecté **32 831 tonnes** de déchets en déchetteries. Ces quantités ont augmenté de 8% par rapport à 2016 mais ont diminué de 13.5% par rapport à 2019. L'augmentation des déchets collectés en déchetteries entre 2016 et 2020 est due à une augmentation des apports de déchets verts et du « tout venant incinérable ». La chute des quantités collectées entre 2019 et 2020 va à rebours de l'évolution des quantités collectées et semble être due à l'effet « COVID ». Entre 2019 et 2020, les quantités de gravats ont diminués de 26%, celles des déchets verts de 6% et celles du tout venant incinérable de 10%.

Figure 5 : Evolution des quantités collectées en déchetteries



## Les autres collectes

### La collecte des cartons commerciaux

Le Grand Dax propose à certaines entreprises de son territoire une collecte des cartons. Les entreprises concernées sont :

- Les entreprises et commerçants de Dax ;
- Les entreprises et commerçants de Saint-Paul-lès-Dax ;
- Les entreprises des ZAE communautaires.

Les entreprises bénéficiaires de cette collecte sont collectées une fois par semaine.

### La collecte des encombrants et des déchets verts

Cette collecte, mise en place pour les usagers ne disposant pas de véhicules pour se rendre en déchetterie, est effectuée une fois par mois en porte à porte, selon les conditions suivantes :

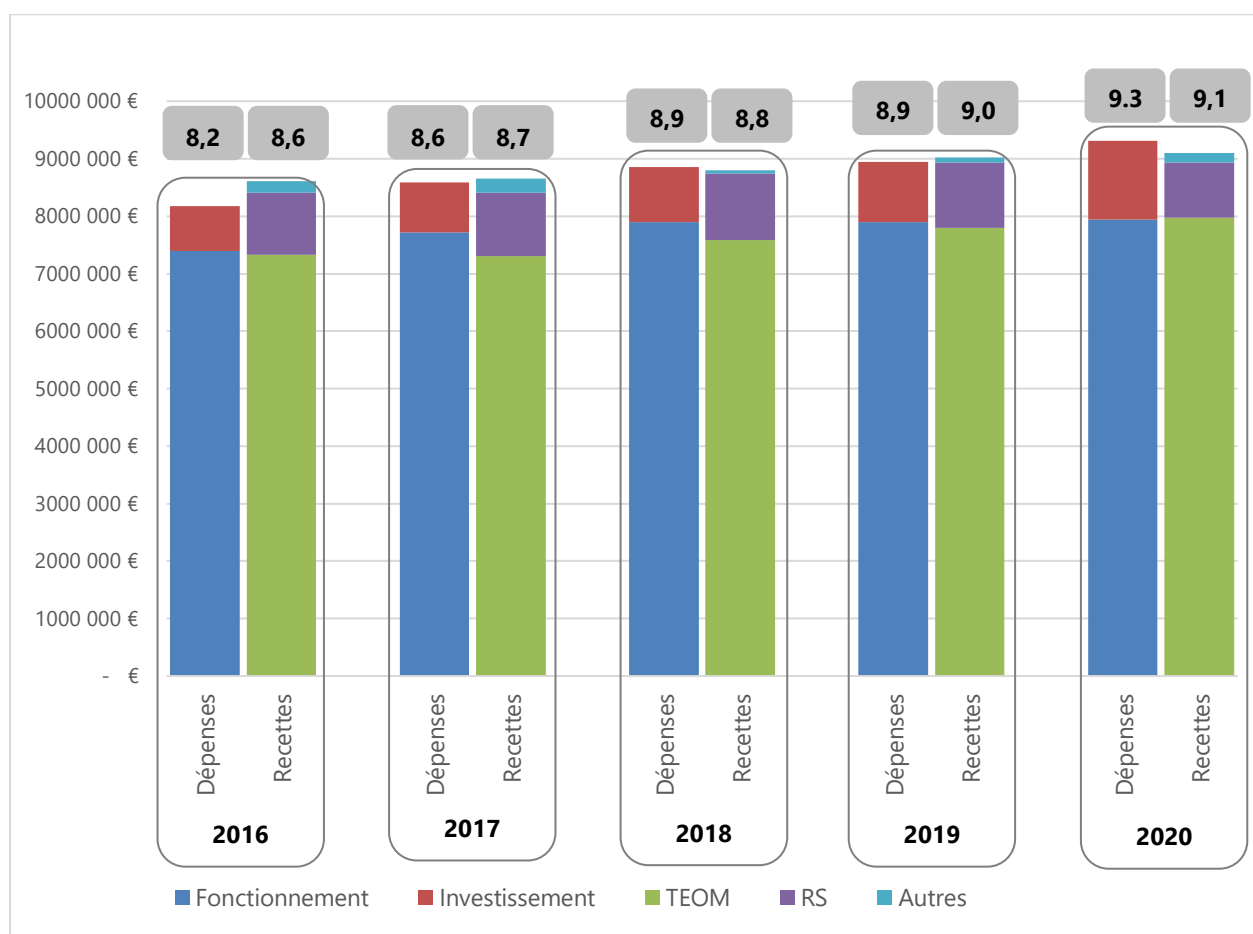
- Facturation de l'enlèvement à hauteur de 12 € ;
- Volume limité à 1m3 par foyer pour les déchets verts.

# Indicateurs financiers



# Synthèse des dépenses et recettes

En 2020, les **charges de fonctionnement et d'investissement** s'élèvent à **9 311 124 €**. Les **recettes** (TEOM, RS et recettes diverses) quant à elles, s'élèvent à **9 096 641 €**. Notons qu'en 2020, les charges d'investissement ont représenté 15% du budget total du service déchets contre 11% en 2018 et 12% en 2019. Le relatif déséquilibre entre les recettes et les dépenses est imputable à une augmentation significative de l'investissement : + 324 857 € par rapport à 2019 et + 413 103 € par rapport à 2018.

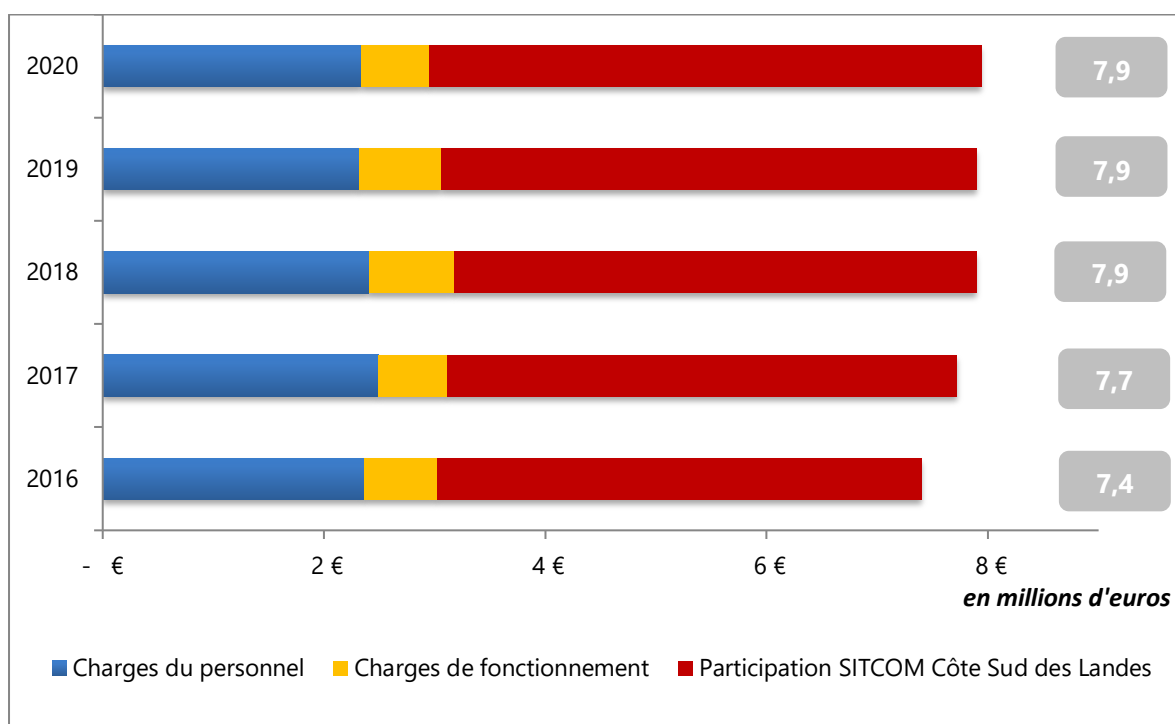


# Les dépenses

## Les dépenses de fonctionnement

Pour l'année 2020, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 940 425 €. L'augmentation des dépenses de fonctionnement depuis 5 ans (+7% environ) est en grande partie imputable à l'augmentation de la participation au SITCOM Côte Sud des Landes (augmentation de 14% en 5 ans).

Figure 6: Evolution des dépenses de fonctionnement



**Le coût de traitement** des ordures ménagères, assuré par le SITCOM Côte Sud des Landes, est passé entre 2016 et 2020 de 4 378 475 € à 4 993 513 € (+14%). **En 2020, le coût du traitement représente 63% du budget total de fonctionnement.**

**Les coûts de fonctionnement de la collecte ont chuté en 2020 par rapport à l'année précédente et par rapport à 2016.** Ici encore, l'effet COVID justifie cette évolution puisque les services à cause des deux confinements ont tourné au ralenti en 2020 : diminution des dépenses de fonctionnement de 8% par rapport à 2016 et de 18% par rapport à 2019.

Enfin, notons que **les dépenses en personnel sont globalement stables entre 2016 et 2020 (diminution de 1% en 5 ans), malgré le Glissement Vieillesse Technicité. Ceci est le résultat des premières réorganisations des tournées de collecte des ordures ménagères où la réduction de fréquence conjuguée à un changement de modalité de collecte a permis de diminuer les besoins en personnel (une demi-dizaine d'agents en moins).**

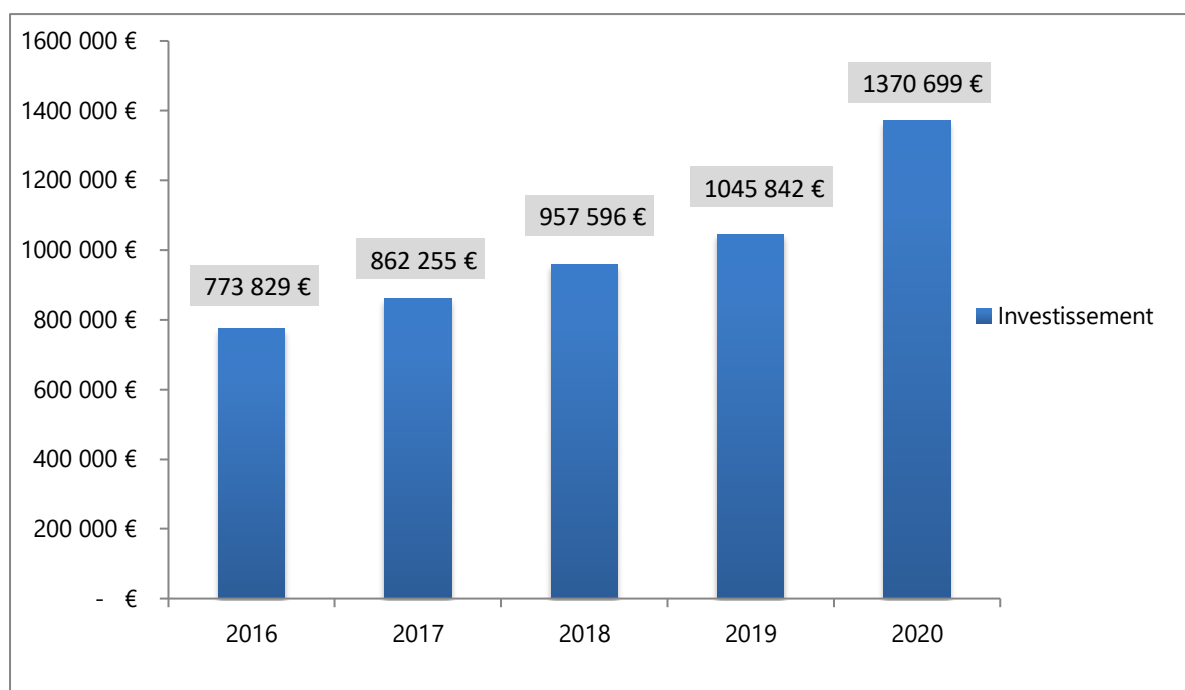
## Les dépenses d'investissement

En 2020, les dépenses d'investissement ont été de 1 370 699 €. Depuis ces 5 dernières années, ces dépenses ont connu des niveaux assez divers (entre 0,77 M€ et 1,37 M€).

Les principales dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Achat point tri aérien : 61 056 €
- Réaménagement de la déchetterie de Saint-Paul-lès-Dax : 559 880 €
- Acquisition de colonnes enterrées ou semi enterrées pour les ordures ménagères : 349 053 €
- Acquisition de colonnes enterrées ou semi enterrées pour le tri sélectif : 68 290 €
- Acquisition de bacs : 38 280
- Acquisition de composteurs : 18 600
- Travaux d'enfouissement des équipements de collecte : 180 138 €
- Travaux de sécurisation des points de collecte : 59 936 €

Figure 7 : Evolution des dépenses d'investissement

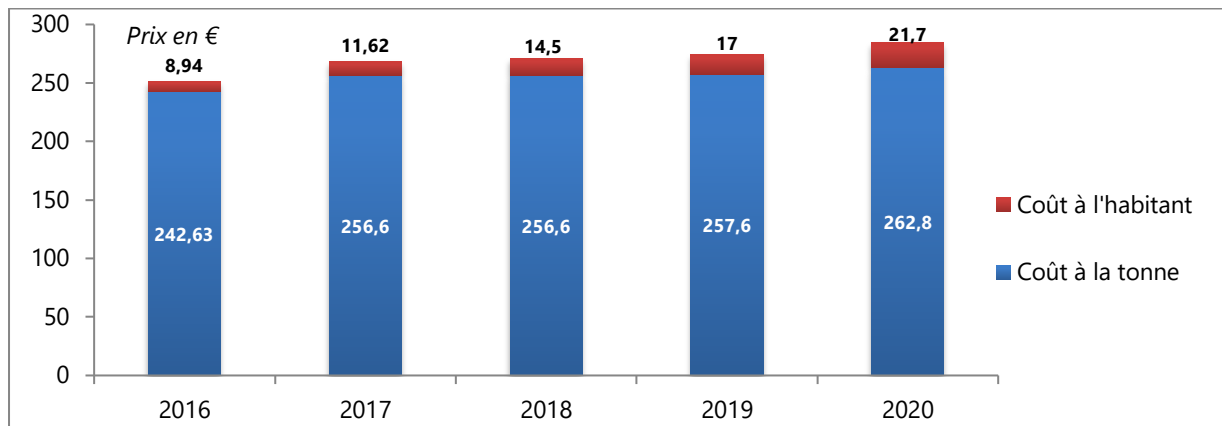


## Coûts unitaires

### Coûts de traitement pour l'élimination des OM

Le Grand Dax a transmis la compétence de traitement des ordures ménagères au SITCOM Côte Sud des Landes. Celui-ci calcule l'appel à cotisation du Grand Dax en fonction des quantités d'ordures ménagères qu'il a à traiter et en fonction de la population du territoire adhérent. Ainsi pour 2020, le coût du traitement à la tonne des ordures ménagères était de **262,80 €** et le coût par habitant est de **21,70 €**.

Figure 8 : Coût de traitement de la subdélégation

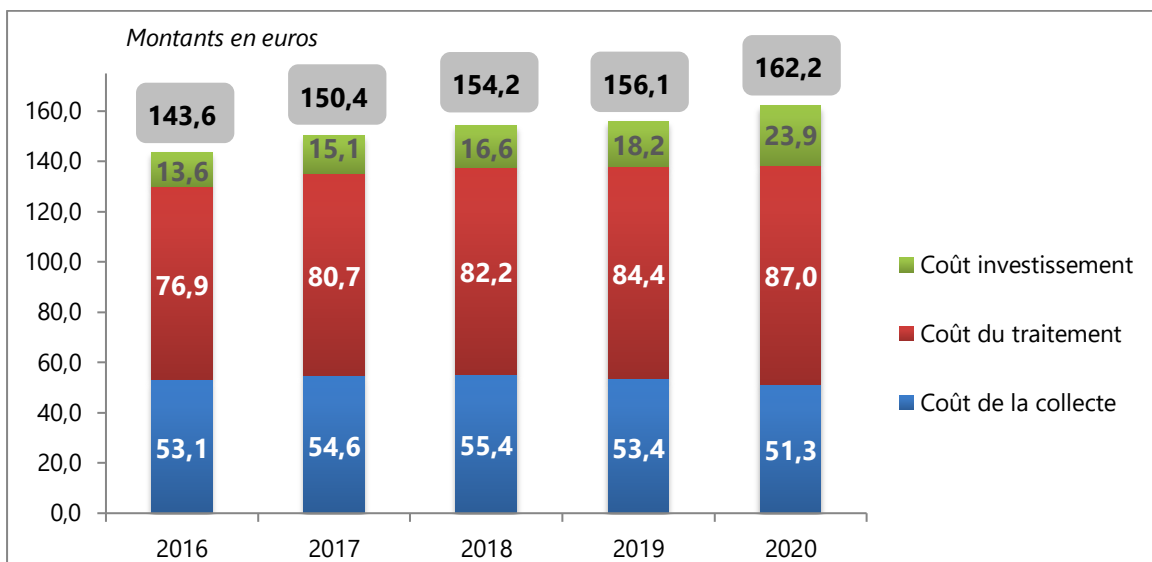


### Coûts globaux par habitant (collecte et traitement)

Pour l'année 2020, le coût global par habitant est de **162.2 €**. De cette évolution, il ressort que :

- Les coûts de fonctionnement du service environnement ont diminué de 3.3% par habitant en moyenne pour la partie collecte entre 2015 et 2019 ;
- Les coûts du traitement ont augmenté en moyenne de 13.1 % par habitant depuis 5 ans ;
- Le Grand Dax a augmenté ses investissements de 75% en 2020 notamment pour poursuivre les opérations d'enfouissement des conteneurs enterrés et réaménager la déchetterie de Saint-Paul-lès-Dax.

Figure 9 : Coût de la compétence déchets par habitant



# Modalités de financement et recettes

## Les recettes

En 2020, les recettes ont atteint un montant de **9 096 641 €**. Cela représente une augmentation de 6% en 5 ans et de 1% par rapport à 2019. La TEOM représente 88% des recettes totales, la RS 10.5% et les recettes diverses seulement 1.5%. Notons qu'en raison de la COVID, les recettes de la Redevance Spéciales ont diminué de 180 700 €. En effet, dans le cadre de la baisse d'activité induite par les confinements et les fermetures administratives de certains types d'établissement, le Grand Dax a réduit le montant des forfaits pour adapter la facturation au niveau du service réellement rendu auprès des professionnels.

Figure 10 : Evolution des recettes

